

Formation continue



Instituts de formation
IFSI-IFAS de Châteaudun
IFSI-IFAS-IFA de Chartres
IFPP de Dreux



Editorial



C'est avec un très grand plaisir que nous vous proposons aujourd'hui la troisième édition du catalogue commun de formations continues 2022 des instituts de formations en soins infirmiers et aides-soignants du département d'Eure et Loir, réunis au sein du GHT HOPE pour l'année.

Le système de santé français est en perpétuel mouvement : le virage ambulatoire, l'ère numérique, la refonte de programmes d'études et de diplômes en santé ou encore l'innovation sous entendent de nouvelles ingénieries de formation.

Les formations continues proposées tiennent compte de ces évolutions mais également des besoins actuels de formation.

Aussi, dans l'hypothèse de besoins en formation différents de ceux mentionnés au présent catalogue, nous proposons aux structures de soins et professionnels indépendants de nous solliciter afin de mettre en place des actions de formation à leurs demandes, soit dans nos locaux, soit sur site.

Les instituts de Chartres, Châteaudun et Dreux s'appuient sur des équipes confirmées et performantes en ingénierie de formation pour accompagner vos collaborateurs dans le développement de leurs compétences au service de la qualité des soins.

« SE FORMER POUR MIEUX FORMER, SE FORMER POUR MIEUX SOIGNER ! »

Reprenant les fondamentaux de nos démarches pédagogiques, nous favorisons l'échange des pratiques professionnelles par une approche réflexive et un développement en petits groupes de stagiaires.

La simulation, l'apprentissage à distance pour les contenus magistraux et la possibilité de profiter d'un accès à notre espace documentaire sur site ou à distance ainsi que l'individualisation de la formation par un suivi spécifique, sont les axes majeurs de notre démarche.

Nous sommes disponibles pour étudier vos demandes et trouver ensemble la solution la plus adaptée à vos besoins pour vous proposer un espace de formation continue collaborant.

Ainsi, dans notre Département qui prône l'innovation comme valeur cardinale de son action publique, au service de toutes et tous, ce schéma des formations continues veut être à la hauteur des immenses enjeux sociaux, humains, professionnels et d'aménagement du territoire; mieux, il trace le chemin à suivre pour atteindre notre ambition d'un personnel de l'humain à la pointe de son art.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires ou que vous soyez force de propositions de demandes d'actions de formations qui vous tiennent à cœur, vous pouvez nous joindre en vous référant à la rubrique « Contactez-nous » figurant en fin du catalogue.

Nous vous proposons, en vous connectant sur nos sites internet respectifs, un cahier des charges type, vous permettant de formuler toute demande spécifique.

Nous restons à votre écoute pour maintenir les compétences afin de vous aider à garantir la sécurité des soins.

Au plaisir de vous rencontrer.



Châteaudun
Gilles PÉGON



Chartres
Christophe PETERS



Dreux
Etienne LESECQ

Sommaire

ENCADREMENT ET TUTORAT



- 5 Tutorat infirmier
- 6 Actualisation tutorat infirmier
- 7 Maîtriser le tutorat aide-soignant
- 8 Tutorat aide-soignant
- 9 Analyser sa pratique professionnelle de tuteur des étudiants en soins infirmiers
- 10 Analyser sa pratique professionnelle de tuteur des élèves aide-soignants
- 11 Référentiel de formation en soins infirmiers et outils pédagogiques
- 12 Encadrement par les professionnels de proximité

PRATIQUES DE SOINS



- 13 Améliorer les techniques de manutention des professionnels de santé auprès des personnes dépendantes
- 14 Gestes et postures de travail : la manutention de charges
- 15 Améliorer les techniques et méthodes de manutention
- 16 Le modèle clinique tri-focal : outil du raisonnement clinique
- 17 Accompagner l'apprenant dans l'étude du dossier de soins infirmiers
- 18 Écrire des transmissions ciblées
- 19 Optimiser les transmissions ciblées
- 20 L'injection dans une chambre à cathéter implantable : actualisation des connaissances
- 21 Mesure et surveillance des paramètres vitaux de la personne soignée
- 22 Mesurer les paramètres vitaux
- 23 Aider à la prise des médicaments
- 24 Sensibiliser au bon usage des médicaments
- 25 Former des assistants de soins en gériatrie
- 26 Formation grand-âge et handicap
- 27 Développer ses compétences pour l'exercice professionnel aide-soignant
- 28 Accompagner le patient dans ses soins d'hygiène corporelle
- 29 Acquérir et renforcer les gestes professionnels en hygiène des locaux
- 30 Se former aux gestes d'aspiration endotrachéale
- 31 Évaluer la douleur : pour une prise en soins personnalisée
- 32 Accompagner la personne en soins palliatifs
- 33 Bonnes pratiques de sécurité transfusionnelle

PROJET PROFESSIONNEL



- 34 Clarifier son projet de reconversion professionnelle : Profession aide-soignante ou infirmière
- 35 Accompagner à l'élaboration du projet conduisant au métier d'infirmier
- 36 Accompagner à l'élaboration du projet conduisant au métier d'aide-soignant
- 37 Devenir infirmier : préparer ma candidature et mon projet
- 38 Conforter ses compétences professionnelles : Profession aide-soignante ou infirmière
- 39 Préparer la validation des acquis de l'expérience des métiers du soin et de l'accompagnement à la personne
- 40 Travailler mon projet professionnel : que faire après mon BAC, infirmier ou aide-soignant ?



Toute formation peut faire l'objet d'une demande de formation intra-structure.

Tous nos tarifs sont T.T.C.

Pour comprendre...



Hors CH
support à l'institut

Ce logo indique que la formation concernée est accessible à l'ensemble des professionnels hors Centre Hospitalier.



Formation
Diplômante

Ce logo indique que la formation concernée permet d'obtenir un diplôme ou une certification.



Châteaudun
Chartres
Dreux

Ce logo indique le ou les instituts qui proposent la formation concernée. Les villes permettent de désigner les IFSI de Chartres, Châteaudun et Dreux.



Ce logo indique que la formation est éligible au développement professionnel continu.

Tutorat infirmier



DURÉE

4 jours
(9h00 à 17h00)
(Dreux : en discontinu)
J1 : ½ journée en e-learning



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.

Date limite

Dreux : 29/03/22
Chartres: inscription 15 jours maximum avant le début de la formation.



DATES

Voir tableau ci-dessous



COÛT

650€ / personne pour les 4 jours

OBJECTIFS

Développer le processus d'intégration en milieu professionnel. Maîtriser les points clés du référentiel de formation en soins infirmiers.

Développer des compétences pédagogiques.

Identifier les différents acteurs dans la formation.

Organiser le stage : accueil, bilan intermédiaire, évaluation des compétences...

Accompagner l'apprentissage de l'étudiant à partir d'outils.

Développer une posture de tuteur.

CONTENU

Place de l'alternance dans la construction des compétences.

Positionnement dans la fonction tutorale.

Accompagnement spécifique d'un parcours individualisé.

Interface du tuteur dans la construction du partenariat.

Théories d'apprentissage.

Outils du tutorat (livret d'accueil, portfolio).

Analyse réflexive dans une démarche de formation par compétences.

Évaluation et ses enjeux.

Rédaction des objectifs de stage et des différents rapports.

Analyse de pratique professionnelle de tutorat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de connaissances et échanges.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Un questionnaire de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCE RÉGLEMENTAIRE

Instruction DGOS du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs paramédicaux.

Arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au diplôme d'état d'infirmier.

Le référentiel de formation au diplôme d'état infirmier basé sur un développement de compétences valorise l'apprentissage par l'expérience et nécessite une posture pédagogique adaptée. Le stage est le lieu d'excellence pour la construction de l'identité professionnelle. Le tuteur de stage coordonnateur de l'accompagnement des étudiants, occupe une place privilégiée dans ce dispositif de formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers, cadres de santé.

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'État d'Infirmier.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chartres : Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé. Responsable formation continue.

Dreux : Sébastien Pradelle, cadre de santé, formateur des professionnels de santé. Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Chartres : Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS.

Dreux : Cadre de santé du CHG de Dreux.

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

E.learning

Apports théoriques

Travaux de groupe

Analyse de pratique

Partage d'expériences

Jeux de rôles et simulation

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 14 personnes. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Session Dreux	Session 1 Chartres	Session 2 Chartres
07/04/22	16/03/22	23/11/22
19/05/22	17/03/22	24/11/22
21/06/22	18/03/22	25/11/22
01/12/22	12/05/22	02/02/23



Chartres



Dreux



Dreux

Actualisation tutorat infirmier



DURÉE

1 jour
(9h00 à 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.



DATES

10/05/22



COÛT

170€ / personne pour la journée

Date limite
02/05/22

OBJECTIFS

S'inscrire dans une démarche pédagogique.
Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie.
Mettre en place une organisation apprenante au sein des services.
Analyser sa pratique professionnelle tutorale.

CONTENU

Théories d'apprentissage et les différents paliers.
Démarche tutorale : l'accompagnement spécifique d'un parcours individualisé.
Rédaction des objectifs d'apprentissage.
Rédaction de rapports circonstanciés.
Analyse de pratique professionnelle de tutorat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire à l'écrit en début et fin de formation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au Diplôme d'État d'infirmier.
Instruction DGOS du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs paramédicaux.
Référentiel de formation : Annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'État d'infirmier.

Suite à l'instruction ministérielle du 04 novembre 2016, les contenus de la formation tutorat et les modalités d'encadrement en stage ont évolué. Ces nouveaux éléments permettent d'enrichir les compétences requises pour exercer la fonction de tuteur afin de co-construire le parcours professionnalisant de l'étudiant en soins infirmiers.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers et cadres de santé, formés au tutorat avant 2017.

PRÉ-REQUIS

Avoir réalisé les quatre jours de formation tutorat.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé.
Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Cadre de santé du CHG de Dreux.
Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Travaux de groupe
Analyse de pratiques
Partage d'expériences

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes par session. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Dreux

Maîtriser le tutorat aide-soignant



DURÉE

2 jours
(9h00 - 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue. Inscription: 15 jours maximum avant le début de la formation.



DATES

1ère session :
28/03/22 et 10/05/22

2ème session :
22/11/22 et 31/01/23



COÛT

330 € / personne
pour 2 jours.

OBJECTIFS

Clarifier les missions des différents acteurs de la formation aide-soignante.

Appréhender les différents cursus de formation.

Prendre conscience des répercussions de l'accueil du stagiaire sur sa formation.

S'approprier les spécificités de la formation en stage : objectifs de stage, raisonnement clinique, savoirs pratiques et réflexivité.

Utiliser des outils facilitant le suivi de la progression de l'élève.

Évaluer le niveau de compétence atteint.

CONTENU

Accueil et accompagnement du stagiaire :

L'accueil, la relation pédagogique.

Le Référentiel de formation et de compétences.

Les acteurs de la formation.

Les notions de compétence, d'encadrement, de tutorat, d'évaluation.

Parcours de professionnalisation :

La formation en stage : objectifs de stage, situations apprenantes.

La participation de l'aide-soignant à la démarche de soin, savoirs théoriques et pratiques, notion de réflexivité.

Les outils au service de l'encadrement : livret d'accueil, portfolio, suivi journalier.

L'évaluation du stage : contribution au D.E.A.S., feuille d'évaluation des compétences, les MSP des modules 1 et 3.

Parcours spécifiques :

Les dispenses de formation : bac SAPAT/ASSP.

Les cursus partiels.

Les compléments de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de connaissances en lien avec la pratique du tutorat, en amont de la formation.

Évaluation non formalisée des acquis le dernier jour de la première période de formation, puis évaluation formalisée le dernier jour de la session.

Évaluation à distance par l'employeur.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Évaluation qualitative le dernier jour de la formation (fiche d'évaluation).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

PUBLIC CONCERNÉ

Aide-soignant assurant des missions d'encadrement ou de tutorat.

PRÉ-REQUIS

Missions d'encadrement ou de tutorat auprès d'élèves aides-soignants.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé.

Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active favorisant la participation maximale des stagiaires.

Apports théoriques.

Analyse de pratique professionnelle à partir des situations vécues par les participants.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 12 participants.

Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Chartres

Tutorat aide-soignant



DURÉE

4 jours
(9h00 à 17h00)
en discontinu



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.



DATES

08/03/22
05/04/22
03/05/22
08/11/22



COÛT

650€ / personne pour
les 4 jours

Date limite
28/02/22

OBJECTIFS

Développer le processus d'intégration en milieu professionnel. Maîtriser les points clefs du référentiel de formation aide-soignant.

Discerner le rôle, la fonction et les missions du tuteur de stage. Mettre en place une organisation apprenante au sein des services.

Utiliser les outils d'accompagnement.

Développer une posture de tuteur en privilégiant la réflexivité de l'élève.

Développer les pratiques évaluatives des compétences.

Enrichir ses capacités d'analyse de pratiques tutorales.

CONTENU

Place de l'alternance dans la construction des compétences.

Positionnement dans la fonction tutorale.

S'inscrire dans une démarche pédagogique.

Accompagnement spécifique d'un parcours individualisé.

Interface du tuteur dans la construction du partenariat.

Théories d'apprentissage et les différents paliers.

Analyse réflexive dans une démarche de formation par compétences.

Évaluation et ses enjeux.

Rédaction des objectifs de stage et des différents rapports.

Outils du tutorat.

Analyse de pratique professionnelle de tutorat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire à l'écrit en début et fin de formation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant .

Le référentiel de formation au diplôme d'état aide-soignant basé sur un développement de compétences valorise l'apprentissage par l'expérience et nécessite une posture pédagogique adaptée. Le stage est le lieu d'excellence pour la construction de l'identité professionnelle. Le tuteur de stage, coordonnateur de l'accompagnement des étudiants, occupe une place privilégiée dans ce nouveau dispositif de formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé. Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Cadre de santé du CHG de Dreux.

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques

Vidéo

Travaux de groupe

Démarche réflexive à partir d'études de cas

Analyse de pratique

Partage d'expériences

Jeux de rôles et simulation

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 14 personnes par session. Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Dreux

Analyser sa pratique professionnelle de tuteur des étudiants en soins infirmiers



DURÉE

1 demi-journée
(13h30 - 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.
Inscription: 15 jours maximum avant le début de la formation.



DATES

13/12/22



COÛT

77 €/ personne.

OBJECTIFS

Analyser sa pratique tutorale.
Être capable de déterminer les éléments constitutifs d'une situation d'encadrement / de tutorat.
Mobiliser les connaissances théoriques liées à l'encadrement des étudiants.

CONTENU

Définition l'A.P.P.
Définition d'une situation apprenante d'encadrement / tutorat.
Mise en œuvre d'une analyse de pratique professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de connaissances en lien avec la pratique tutorale en amont de la formation.
Évaluation des acquis le dernier jour de la formation.
Évaluation à trois mois par l'employeur.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Évaluation qualitative de la formation le dernier jour de la formation (fiche d'évaluation).

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier assurant des missions d'encadrement ou de tutorat.

PRÉ-REQUIS

Missions d'encadrement ou de tutorat auprès d'étudiants en soins infirmiers.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé.
Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Analyse de pratique professionnelle à partir des situations vécues par les participants.
Pédagogie active favorisant la participation maximale des participants.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 12 participants.
Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Chartres

Analyser sa pratique professionnelle de tuteur des élèves aide-soignants



DURÉE

1 demi-journée
(13h30-17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue. Inscription: 15 jours maximum avant le début de la formation.



DATES

16/06/22



COÛT

77 € / personne

OBJECTIFS

Mettre en œuvre, avec les tuteurs, la méthodologie de l'analyse de pratique professionnelle.

Repérer les éléments interpellants dans les situations d'encadrement.

Analyser sa pratique professionnelle et celle des autres participants quant à l'encadrement des élèves aides-soignants. Mobiliser les connaissances théoriques liées à l'encadrement des élèves aides-soignants.

CONTENU

Définition de l'analyse de pratique professionnelle.

Objectifs liés à cette pratique.

Méthodologie de la pratique d'analyse de pratique professionnelle.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Questionnaire de connaissances en lien avec la pratique tutorale en amont de la formation.

Évaluation des acquis le dernier jour de la formation.

Évaluation à trois mois par l'employeur.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Évaluation qualitative de la formation le dernier jour de la formation (fiche d'évaluation).

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants assurant des missions d'encadrement ou de tutorat.

PRÉ-REQUIS

Missions d'encadrement ou de tutorat auprès d'élèves aides-soignants.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé.

Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs de l'IFSI/IFAS.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active favorisant la participation maximale des stagiaires.

Analyses de pratiques professionnelles à partir des pratiques des stagiaires.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 12 participants.

Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Chartres

Référentiel de formation en soins infirmiers et outils pédagogiques



DURÉE

2 jours consécutifs et
1 jour à distance
08h30-12h30
13h30-16h30



INSCRIPTION

Auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support via le service de la formation continue.



DATES

24/03/22
25/03/22
10/06/22



COÛT

440 € pour les 3 jours de formation

Date limite

30 jours avant le début de la formation

OBJECTIFS

Accompagner les professionnels de proximité dans le développement des compétences de l'apprenant en soins infirmiers. Apporter des éléments de compréhension aux professionnels de proximité sur le contenu du référentiel de formation en soins infirmiers et les outils pédagogiques.

Expliquer le déroulé de la formation et les attendus pédagogiques au regard de chaque semestre de formation des étudiants en soins infirmiers.

Favoriser la collaboration entre les terrains de stage et l'institut de formation en soins infirmiers.

CONTENU

1^{ère} journée :

Présentation de la formation infirmière.

2^{ème} journée :

Présentation et utilisation du Portfolio.

Présentation et explication des intitulés du bilan de compétences et intérêt du bilan intermédiaire de stage.

3^{ème} journée :

Retour d'expériences sur l'accompagnement des étudiants infirmiers depuis la 1^{ère} session.

Reprise des besoins des participants.

Présentation des analyses de la pratique demandées aux étudiants.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Quizz test sur le contenu de la formation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Référentiel de formation en soins infirmiers selon l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'État Infirmier.

Les professionnels de proximité participent au quotidien au développement des compétences de l'apprenant aussi la Formation est articulée autour de la présentation et l'utilisation du déroulé de formation en soins infirmiers mais aussi basée sur une aide dans la compréhension des outils pédagogiques.

PUBLIC CONCERNÉ

Les infirmiers Diplômés d'État des secteurs hospitaliers et extra hospitaliers (formation tutorat non obligatoire). Cadre de santé.

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'État d'Infirmier.

Diplôme d'État de Cadre de Santé.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Lynda Coyau, Coordinatrice pédagogique de l'IFSI-IFAS de Châteaudun.

Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Cadre de santé formateur de l'IFSI-IFAS de Châteaudun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation basée sur une démarche déductive avec une méthode active.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les groupes seront constitués de 14 professionnels maximum. Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Hors CH
support à
l'institut



Châteaudun

Encadrement par les professionnels de proximité



DURÉE

1 jour
(9h00 - 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.



DATES

24/05/22



COÛT

170€ / personne.

Date limite :
02/05/22

OBJECTIFS

Développer le processus d'intégration en milieu professionnel.
Connaitre les points clefs du référentiel de formation en soins infirmiers et/ou aide-soignant.
S'inscrire dans une démarche pédagogique.
Identifier les différents acteurs dans la formation.
Accompagner l'apprentissage de l'étudiant lors des situations de soins.
Développer une posture d'accompagnateur.

CONTENU

Place de l'alternance dans la construction des compétences.
Rôle des acteurs lors du stage clinique.
Positionnement dans la fonction de professionnel de proximité.
Outils du stage : portfolio, feuille de bilan, tableau de bord...
Évaluation des apprentissages cliniques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire à l'écrit en début et fin de formation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

Les référentiels de formation au diplôme d'État infirmier et aide-soignant, basés sur un développement de compétences valorise l'apprentissage par l'expérience et nécessite une posture pédagogique adaptée. Le professionnel de proximité accompagne les étudiants et les élèves au quotidien. Sans être tuteur ou maître de stage, il occupe une place importante dans le dispositif de formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-Soignants Diplômés d'État et Infirmiers Diplômés d'État.

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'État d'Aide-Soignant, Diplôme d'État d'Infirmier.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien PRADELLE, Formateur des professionnels de santé.
Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Travaux de groupe
Partage d'expériences

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 14 personnes par session. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Dreux

Améliorer les techniques de manutention des professionnels de santé auprès des personnes dépendantes



DURÉE

3 jours : 2 jours + 1
jour à distance
(9h00-12h30
13h30-17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut
de formation après accord de
l'employeur. Pour les agents du
centre hospitalier support, via le
service de la formation continue.
Inscription: 15 jours maximum
avant le début de la formation.



DATES

07/04/22
08/04/22
27/06/22



COÛT

440 €/ personne

OBJECTIFS

Prévenir les lombalgies et les troubles musculo-squelettiques
du personnel accompagnant.

Contribuer à la qualité du soin et du bien-être des personnes
soignées.

S'approprier les éléments anatomiques et biomécaniques.

Connaître et utiliser les aides techniques, manuelles et
mécanisées.

Acquérir des postures et gestes professionnels sécuritaires.

Adapter ces techniques en prenant en compte le degré de
dépendance de chaque personne, notamment pour pallier le
manque éventuel de matériel de manutention.

Réintégrer la « manutention » dans le soin quotidien, notam-
ment dans ses composantes relationnelles.

CONTENU

Manutention dans le soin au quotidien.

Notions d'anatomie et de biomécanique.

Troubles musculosquelettiques (TMS) et habilité gestuelle.

Procédés de manutention (rehaussements, transferts,
retournements, translations, ...).

Acquisitions de l'usage du matériel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de connaissances en lien avec les pratiques
de manutention en amont de la formation.

Évaluation non formalisée des acquis le dernier jour de la
première période de formation, puis évaluation formalisée le
dernier jour de la session.

Évaluation à distance par l'employeur.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Évaluation qualitative de la formation le dernier jour de la
formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout acteur impliqué dans les gestes de la vie quotidienne de la
personne dépendante.

PRÉ-REQUIS

Être impliqué dans les manipulations des personnes dépendantes
lors des gestes de la vie quotidienne.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels
de santé.

Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active favorisant la participation maximale des
stagiaires.

Analyse de pratique professionnelle à partir des situations vécues.
Ateliers pratiques*

*Tenues confortables et chaussures plates tenant aux pieds. Les mises en situations
se déroulent dans la salle de manutention du centre hospitalier de Chartres

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 12 participants.

Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSI se réserve le droit
d'annuler la session.

**Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation
de formation.**



Chartres

Gestes et postures de travail : la manutention de charges



DURÉE

Un jour
08h30-12h30
14h00-17h00



INSCRIPTION

Après de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support via le service de la formation continue.



DATES

21/02/22
07/03/22



COÛT

165€ / personne pour la journée

Date limite

30 jours avant le début de la formation

OBJECTIFS

Intention pédagogique

Permettre l'apprentissage de gestes et postures appliquant des principes de sécurité physique et d'économie d'effort pertinents fonction de sa situation de travail, adaptés à la manutention de charges, prenant en compte les risques dorso-lombaires et leur prévention afin de limiter les troubles musculosquelettiques.

Objectifs opérationnels

Identifier les risques liés à l'activité physique.

Identifier les éléments qui déterminent ses gestes et postures dans sa pratique de manutention de charges à son poste de travail.

Repérer dans son activité les situations pouvant nuire à sa santé ou entraînant des efforts excessifs.

Proposer des améliorations, participer à leur mise en œuvre.

Modifier sa pratique lors de la manutention des charges en identifiant les bénéfices des nouvelles techniques gestes et postures adoptées.

CONTENU

Identification par des différents ports de charges des professionnels présents.

Notions théoriques d'anatomie, biomécanique, sur les troubles musculosquelettiques induits à prévenir.

Démonstrations puis pratiques des gestes et postures adaptés à la manutention manuelle des charges.

Conseils sur les gestes à effectuer en entretien du dos.

5^{ème} temps : Échanges et évaluation du temps de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation pratique sur les gestes et postures adaptées en situation.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code du travail 2018, 4^{ème} partie : santé et sécurité au travail.

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation est à destination des professionnels des établissements de soins intra ou extra-hospitalier.

Tout agent concerné par des manutentions manuelles de charges: agents d'entretien qualifiés, ouvriers principaux, agents de maîtrise, techniciens hospitaliers, préparateurs en pharmacie, agents de pharmacie, assistants médico administratifs, **chargés** :

du bio-nettoyage des locaux, de l'entretien du linge en blanchisserie, de la réception à la réexpédition, de la préparation des repas et distribution en restauration, en services de soins, de la sécurité incendie, de la gestion des archives, de la logistique en magasin du stockage à la distribution, de la maintenance générale des bâtiments, des locaux, de la réception, stockage, distribution des produits en pharmacie, en laboratoire, de la gestion des objets liés aux circuits « sale » ; « propre » : déchets, linge..., du traitement et de la coordination des opérations et des informations médico administratives concernant les patients dans les domaines du secrétariat médical.

PRÉ-REQUIS

Connaissance en anatomie du corps humain : le squelette.

Motivation à analyser ses pratiques.

Avoir recensé, rédigé une liste des manutentions de charges effectuées sur son poste de travail à remettre en début de journée au formateur.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Lynda Coyau, coordinatrice pédagogique de l'IFSI-IFAS de Châteaudun.

Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Murielle POIRIER : Formatrice des professionnels de santé de l'IFSI-IFAS de Châteaudun.

Formateur gestes et postures.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Trois méthodes utilisées selon les différents temps d'apprentissage, avec une place laissée aux échanges et interactions pour un apprentissage en partie basé sur le constructivisme et le socioconstructivisme :

- Méthode expositive : apports magistraux
- Méthode démonstrative: démonstrations et regard critique, échanges sur les pratiques
- Méthode expérientielle : mise en pratique

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les groupes seront constitués de 8 professionnels maximum. Pour un nombre inférieur à 3 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation



Hors CH
support à
l'institut



Châteaudun

Améliorer les techniques et méthodes de manutention



DURÉE

2 jours
en continu
(9h00 à 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut
de formation après accord de
l'employeur.

Date limite :
25/03/22



DATES

04/04/22
05/04/22



COÛT

330€ / personne pour
les 2 jours

OBJECTIFS

Mobiliser les connaissances de manutention pour améliorer sa pratique professionnelle.

Travailler en sécurité, en confort, en efficacité gestuelle pour le professionnel.

Prévenir les lombalgies et les troubles musculo-squelettiques.

Améliorer les conditions de travail.

Maîtriser les points clefs en matière d'ergonomie, de gestes et de bonne posture.

Connaître les aides techniques existantes.

Utiliser les techniques de manutention et les règles de sécurité pour la mobilisation des personnes.

CONTENU

Appropriation des éléments anatomiques et physiologiques élémentaires.

Principes de base d'ergonomie et de manutention lors des mobilisations et déplacements.

Identification des mécanismes responsables des troubles musculo-squelettiques.

Utilisation du matériel d'aide à la manutention.

Apprentissage et mise en œuvre des techniques de manutention.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation pratique sur les gestes et postures adaptées en situation et la mobilisation de matériel adéquat.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code du travail 2018, 4^{ème} partie : santé et sécurité au travail.

De par leur profession, les soignants et les aides à domicile interviennent auprès de personnes dépendantes, leurs apportant une aide dans l'accomplissement des activités quotidiennes. Les activités liées à l'ergonomie et à la manutention représentent une partie significative de leur quotidien. La qualité des techniques de manutention lors de la mobilisation des personnes a un impact sur la sécurité des soins.

PUBLIC CONCERNÉ

Hors CH Victor Jousselin : aide-soignant, infirmier, auxiliaire de vie sociale, aide à domicile, aide médico psychologique, ambulancier, brancardier.

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'État d'Ambulancier, d'Aide-Soignant, d'Aide Médico Psychologique, d'Auxiliaire de Vie, d'Infirmier et titre d'Assistant de Vie aux Familles.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé.
Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux, formés à la manutention.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, Apports pratiques : apprentissages gestuels, Travaux de groupe, partage d'expériences, vidéo, mises en situation.

Les mises en situation se déroulent à l'IFPP avec locaux de chambre médicalisée.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 8 personnes par session. Pour un nombre inférieur à 4 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Hors CH
support à
l'institut



Dreux

Le modèle clinique tri-focal : outil du raisonnement clinique



DURÉE

1 jour
09h00-12h00
13h00-17h00



INSCRIPTION

Auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.

Date limite

30 jours avant le début de la formation



DATES

03/03/22
(session IDE)

24/11/22
(session AS)



COÛT

150€ / personne
pour la journée

OBJECTIFS

Intégrer les notions de démarche clinique et de projet de soins. Maîtriser l'outil tri-focal d'ici la fin du temps de formation. Faire des liens entre l'activité de terrain et la réalisation de démarches cliniques contribuant à l'acquisition des compétences d'un apprenant.

CONTENU

Présentation des notions de démarche clinique et de projet de soins. Concepts de jugement et de raisonnement cliniques. Présentation du modèle clinique tri-focal selon la théorie d'Arlette MARSHALL et Thérèse PSIUK. Présentation des attendus adaptés au niveau de formation des apprenants. Réalisation de cas cliniques et mise en situation d'accompagnement à la réflexion. Ouverture sur les étapes consécutives à la démarche clinique. Questionnaire de satisfaction.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Réflexion autour d'une situation clinique.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code de la santé publique du 29 juillet 2004 .
Arrêté du 31 juillet modifié, relatif au Diplôme d'État infirmier.
Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'État d'aide-soignant.

Cette formation permet au professionnel de santé d'intégrer le principe de la démarche clinique réalisée à partir du modèle clinique tri-focal selon la théorie d'Arlette MARSHALL et Thérèse PSIUK.

Cette formation concourra également à l'accompagnement des apprenants dans l'apprentissage du raisonnement clinique à opérer, dans le but d'identifier les problèmes de santé d'une personne prise en soin.

Une mise en lumière de la place du raisonnement clinique dans l'exercice professionnel s'opèrera pour tendre à un langage commun entre apprenants et professionnels de terrain.

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants et infirmiers des secteurs hospitaliers et extrahospitaliers ayant encadré ou ayant le projet d'encadrer des apprenants.

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'État d'Infirmier
Diplôme d'État d'Aide-Soignant

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Lynda Coyau, coordinatrice pédagogique de l'IFSI-IFAS de Châteaudun.
Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFSI-IFAS de Châteaudun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Deux méthodes sont utilisées avec des apports théoriques et une place laissée aux échanges sur les pratiques, pour une formation en partie basée sur le constructivisme :

Méthode expositive : Apports théoriques et pratiques avec mise à disposition de supports papiers et/ou numériques.

Méthode expérientielle : mise en pratique par le biais d'exercices. Les ressources numériques viendront en support de cette journée.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les groupes seront constitués de 12 professionnels maximum. Pour un nombre inférieur à 4 professionnels, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Hors CH
support à
l'institut



Châteaudun

Accompagner l'apprenant dans l'étude du dossier de soins infirmiers



DURÉE

1 jour
(09h00 à 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.



DATES

04/10/22



COÛT

170€ / personne pour la journée.

Date limite
23/09/22

OBJECTIFS

Analyser sa pratique professionnelle concernant le raisonnement clinique.

Mobiliser les opérations mentales du raisonnement clinique. Identifier le lien entre le raisonnement clinique et les compétences du référentiel infirmier.

Approfondir la démarche pédagogique pour l'apprentissage du raisonnement clinique auprès des stagiaires en formation.

CONTENU

Clarification des concepts liés au raisonnement clinique.

Approfondissement des compétences infirmières un et deux.

Mobilisation des étapes du raisonnement clinique.

Utilisation et exploitation des outils spécifiques à l'apprentissage du raisonnement clinique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation pratique sur les critères et indicateurs d'évaluation d'un dossier de soin.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code de la santé publique du 29 juillet 2004.

Arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au Diplôme d'État d'infirmier.

Vous accompagnez un étudiant en soins infirmiers dans la réalisation d'un dossier de soins, cette formation vous concerne. Le raisonnement clinique est un processus de pensée, d'analyse et de prise de décision qui permet d'adapter et de personnaliser les soins. Il facilite l'évaluation d'une situation clinique et favorise la conduite du projet de soins infirmiers.

C'est une démarche incontournable à l'infirmier(ère) afin de réaliser des soins de qualité.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier Diplômé d'État

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'État d'Infirmier

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé. Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Notions théoriques

Travaux de groupe

Cas cliniques

Multi média

Partage d'expériences et analyse de pratique

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes par session.

Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Dreux

Écrire des transmissions ciblées



DURÉE

1 jour



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue. Inscription: 15 jours maximum avant le début de la formation.



DATES

1ère session :
14/06/22
2ème session :
30/09/22



COÛT

154 € / personne
Tarif de groupe possible pour un groupe d'un même établissement.

OBJECTIFS

Analyser sa pratique professionnelle au regard de la continuité des soins.

Objectiver les informations à transmettre.

Cibler une transmission.

CONTENU

Cadre législatif.

Démarche clinique et place des transmissions ciblées dans cette démarche.

Apports théoriques et méthodologiques des transmissions ciblées :

- Macro-cible, cible et diagramme de soins
- Méthodologie rédactionnelle d'une transmission ciblée
- Critères de pertinence d'une cible
- Transmissions ciblées et continuité des soins

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de connaissances en amont et reprise du questionnaire de positionnement avec mesure des acquisitions.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Évaluation qualitative de la formation le dernier jour de la formation (fiche d'évaluation).

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants

Auxiliaires de vie sociale et familiale

Infirmiers

Cadres de santé

PRÉ-REQUIS

Travailler en équipe de soins dans un établissement de santé.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé.

Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active favorisant l'expérience des stagiaires.

Travaux de groupes à partir de situations de soins concrètes

proposées par la formation puis par les participants.

Interactions sur la base des pratiques professionnelles respectives.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 12 participants. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Chartres

Optimiser les transmissions ciblées



DURÉE

1 jour
(09h00 à 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.

Date limite
18/02/22



DATES

01/03/22



COÛT

170€ / personne pour la journée

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux et l'intérêt des transmissions écrites.
Sensibiliser sur l'importance de la traçabilité.
Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle concernant les transmissions écrites.
Discerner les informations à transmettre.
Mobiliser la méthodologie des transmissions ciblées.

CONTENU

Mobilisation du raisonnement clinique et des transmissions.
Identification des caractéristiques d'une transmission ciblée.
Savoir choisir une cible.
Savoir inscrire une macro cible.
Rédaction des transmissions ciblées.
Compréhension des conséquences relatives d'une mauvaise transmission.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation pratique sur la réalisation de transmissions ciblées à partir d'une situation clinique.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code de la santé publique du 29 juillet 2004.
Code de déontologie du 25 novembre 2016.
Loi 04 mars 2002 relative aux droits du patient et à la qualité du système de santé.
Arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au Diplôme d'État d'Infirmier.
Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

Les transmissions ciblées permettent la continuité des soins auprès de la personne soignée. Elles constituent un outil de traçabilité et de démarche qualité des soins pour l'ensemble des professionnels soignants. Les transmissions ciblées sont une obligation légale pour les soignants.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier, aide-soignant, cadre de santé.

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'État d'Infirmier et d'Aide-Soignant.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé.
Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Notions théoriques
Travaux de groupe
Exploitation de dossiers de soins (exercices pratiques)
Utilisation d'outils numériques
Partage d'expériences et analyse de pratique

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes par session Pour un nombre inférieur à 10 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Dreux

L'injection dans une chambre à cathéter implantable : actualisation des connaissances



DURÉE

1 jour
08h30-12h30
13h30-16h30



INSCRIPTION

Auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.



DATES

22/02/22
13/10/22



COÛT

275€ / personne
pour la journée

Date limite

30 jours avant le début de la formation

OBJECTIFS

Mobiliser les principes et les règles de préparation du soin. Identifier les éléments de surveillance et de vigilance avant, pendant et après le soin. Réaliser le soin selon les règles et les principes de bonnes pratiques.

CONTENU

1^{er} temps :

Rappel théorique avec support numérique
« La pose et la dépose d'aiguille de Huber sur Chambre à Cathéter Implantable ».

2^{ème} temps :

Ateliers pratiques avec démonstration vidéo en 3 étapes : Préparation du soin et installation. L'action effective: pose et injection dans la chambre implantable. Dépose de l'aiguille de Huber et préservation du site d'injection. Après la visualisation de la démonstration vidéo de chaque étape, chaque participant pratiquera l'acte sous le regard de ses pairs et du formateur.

3^{ème} temps :

Temps d'échange sur les conduites à tenir en cas d'événements indésirables (support numérique). Retour sur le déroulé de la journée.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Évaluation de la pratique en situation simulée.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article R.4311-7 du décret 2004-802 du 29 juillet 2004 du Code de la Santé Publique.

Rappel théorique et pratique du soin avec une mise en simulation procédurale.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers.

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un Diplôme d'État d'Infirmier.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Lynda Coyau, coordinatrice pédagogique de l'IFSI-IFAS de Châteaudun.
Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFSI-IFAS de Châteaudun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Trois méthodes utilisées selon les différents temps d'apprentissage, avec une place laissée aux échanges et interactions pour un apprentissage en partie basé sur le constructivisme et le socioconstructivisme.

Méthode expositive : apports magistraux.

Méthode démonstrative : démonstrations et regard critique, échanges sur les pratiques.

Méthode expérientielle : mise en pratique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les groupes seront constitués de 12 professionnels maximum. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Châteaudun

Mesure et surveillance des paramètres vitaux de la personne soignée



DURÉE

1 demi-journée
de 3h30
08h30-12h00



INSCRIPTION

Auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support via le service de la formation continue.



DATES

22/04/22
20/06/22
29/09/22
08/11/22



COÛT

85€ / personne

Date limite

30 jours avant le début de la formation

2 sessions par jour
(matin et après-midi)

OBJECTIFS

Connaitre la législation de référence et ses particularités.
Connaitre les vérifications indispensables à l'utilisation des dispositifs de soins.
Maîtriser la pratique de l'évaluation manuelle des paramètres vitaux.
Connaitre les risques inhérents à une pratique incertaine.
Connaitre les normes attendues selon les organismes reconnus, afin d'identifier et transmettre les écarts significatifs et les signes de complications.

CONTENU

Le cadre réglementaire et législatif.
La connaissance des appareils de mesure des paramètres vitaux.
Les connaissances des bonnes pratiques et des risques inhérents à une pratique incertaine.
Les connaissances des éléments d'appréciation de l'état clinique de la personne.
Les connaissances des normes et des seuils d'alerte.
Les ateliers pratiques de mesure, d'analyse, d'alerte et de transmission professionnelle permettant l'appréciation de l'état clinique de la personne soignée.
L'évaluation des pratiques adaptées ou des écarts de pratique à ajuster.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pratique simulée sur des mannequins haute fidélité.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'État d'aide-soignant.

Cette formation propose aux aides-soignant(e)s des secteurs hospitaliers et extrahospitaliers de développer leurs connaissances et leurs compétences cliniques par une action de formation en vue de les perfectionner à la mesure fiable des différents paramètres vitaux. C'est une démarche incontournable afin de réaliser des soins de qualité et permettre la continuité des soins de la personne soignée. La qualité des techniques de mesure lors de la surveillance des personnes a un impact sur le confort des personnes et la sécurité des soins. Cette formation permet de renforcer les compétences des professionnels par l'observation clinique et l'adaptation des outils de base utilisés.

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants des secteurs hospitaliers et extrahospitaliers.

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Lynda Coyau, coordinatrice pédagogique de l'IFSI-IFAS de Châteaudun.
Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFSI-IFAS de Châteaudun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques.
Distribution de supports papier (livret et/ou flyer).
Utilisation de ressources numériques (vidéo – KAHOOT®).
Simulations, soutenues par l'utilisation de mannequins haute fidélité.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les groupes seront constitués de 12 professionnels maximum. Pour un nombre inférieur à 4 professionnels, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Hors CH
support à
l'institut



Châteaudun

Mesurer les paramètres vitaux



DURÉE

1 demi-journée
(13h30 - 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue. Inscription: 15 jours maximum avant le début de la formation.



DATES

11/03/22



COÛT

77 € / personne

OBJECTIFS

Mesurer les paramètres vitaux en utilisant les outils spécifiques.

Respecter les règles de bonnes pratiques dans la mesure des paramètres vitaux.

Analyser les résultats au regard des normes.

Identifier les conduites à tenir en cas d'anomalie constatée.

Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter.

CONTENU

Cadre réglementaire.

Systèmes cardio- respiratoire, urinaire et neurologique.

Appareils de mesure des paramètres vitaux.

Normes des paramètres vitaux et des seuils d'alerte.

Appréciation de l'état clinique de la personne soignée.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Questionnaire de connaissances en lien avec la mesure des paramètres vitaux en amont de la formation, simulation en santé, quizz de connaissance des normes.

Évaluation des acquisitions à la fin de la formation, évaluation à trois mois par l'employeur.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Évaluation qualitative de la formation à la fin de la formation (fiche d'évaluation).

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants Diplômés d'État

Auxiliaires de puériculture Diplômés d'État

Accompagnants éducatifs et social (anciens AMP) Diplômés d'État

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un Diplôme d'État d'Aide-Soignant, d'Auxiliaire de Puériculture ou d'Accompagnant Éducatif et Social.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé.

Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active favorisant la participation maximale des stagiaires

Apports théoriques

Ateliers pratiques

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 12 participants.

Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Chartres

Aider à la prise des médicaments



DURÉE

1 jour
(9h00 - 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue. Inscription: 15 jours maximum avant le début de la formation.



DATES

10/11/22



COÛT

143 € / personne / jour.

OBJECTIFS

Respecter les bonnes pratiques d'aide à la prise de médicament.

Mettre en œuvre les surveillances et soins adaptés.

Participer à l'éducation de la personne soignée en collaboration avec l'infirmière.

CONTENU

Cadre réglementaire relatif à la prise de médicaments : actes autorisés, contrôle infirmier.

Règles de sécurité du patient dans la prise de médicaments.

Rôle de l'aide-soignant ou autres accompagnants.

Familles principales des médicaments.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de connaissances en lien avec la pratique du soin en amont de la formation, quizz en fin de formation, évaluation des acquis le dernier jour de la formation, évaluation à trois mois auprès des employeurs sur l'acquisition des compétences des agents formés.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Évaluation qualitative de la formation le dernier jour de la formation (fiche d'évaluation).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

Art L 313-26 du Code d'actions sociales et familiales.

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants

Auxiliaires de puériculture

Accompagnant éducatif et social (anciens AMP)

Agent travaillant en lieu de vie

PRÉ-REQUIS

Exercer auprès de personnes vivant en lieu de vie et nécessitant un accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé.

Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie participative

Apports théoriques

Analyse de pratique professionnelle

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 14 participants par session. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Chartres

Sensibiliser au bon usage des médicaments



DURÉE

1 jour
(9h00 - 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue. Inscription: 15 jours maximum avant le début de la formation.



DATES

23/03/22



COÛT

198 €/ personne
/ jour.

OBJECTIFS

Identifier les recommandations de bonnes pratiques de prescriptions médicamenteuses, notamment chez la personne âgée (HAS : Haute Autorité de Santé, ANSM : Agence nationale de sécurité du médicament).

Identifier les risques et facteurs de risque de iatrogénèse médicamenteuse notamment chez la personne âgée.

Décrire et utiliser les outils existants qui permettent un bon usage du médicament.

Appréhender le cadre réglementaire et les obligations de la pharmacovigilance.

CONTENU

Causes des accidents d'origine médicamenteuse.

Recommandations des bonnes pratiques de prescription médicamenteuse chez la personne âgée.

Pharmacovigilance/ COMEDIM.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de connaissances en amont en lien avec la pratique de la dispensation et l'administration des thérapeutiques, quizz, évaluation des acquis le dernier jour de la formation, évaluation à trois mois par l'employeur.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Évaluation qualitative de la formation le dernier jour de la formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 31 juillet 2019 définissant les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers Diplômés d'État

PRÉ-REQUIS

Être titulaire du Diplôme d'État d'Infirmier

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé.

Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active favorisant la participation maximale des stagiaires

Apports théoriques

Analyse de pratique professionnelle

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 12 participants. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Chartres

Former des assistants de soins en gérontologie



DURÉE

140 heures



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue. Inscription: 15 jours maximum avant le début de la formation.



DATES

23/03/22 au 16/12/22 suivant le calendrier annexé.



COÛT

1705 € / participant.

OBJECTIFS

Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne.

Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.

Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues.

Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé.

Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées.

CONTENU

Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne : la maladie d'Alzheimer ou apparentée ; les droits de la personne ; les devoirs du professionnel ; le projet individualisé ; le travail en équipe pluri professionnelle et place de l'aidant.

Aide et soutien des personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie : la relation d'aide ; l'accompagnement spécifique ; l'alimentation et l'état nutritionnel.

Mise en place des activités de stimulation sociale et cognitive : la vie collective ; la famille ; l'adaptation de la communication ; les objectifs et la mise en place des principales activités.

Évaluation de l'état de santé : anatomie physiologie ; la maladie et son évolution ; les techniques et outils spécifiques d'évaluation ; compréhension et repérage des signes psychologiques et comportementaux.

Réalisation des soins quotidiens : techniques de soins appropriées ; notions de pharmacologie ; dimensions éthiques ; la fin de vie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de connaissances en amont de la formation, quizz, évaluation non formalisée des acquis le dernier jour de la première période de formation, évaluation formalisée le dernier jour de la session, évaluation à distance par l'employeur.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Évaluation qualitative de la formation le dernier jour de la formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Circulaire DHOS/DSS/DHOS n°2009-195 du 6 juillet 2009 relative à la mise en œuvre du volet médico-social du plan Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012.

Arrêté du 23 juin 2010 du ministère de la santé et des sports.

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants / Accompagnants éducatif et social.

En situation d'exercice effectif auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées.

PRÉ-REQUIS

Exercer des missions auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé.

Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux ; tables rondes ; analyses de situations concrètes analyses de pratiques professionnelles ; simulations.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 12 participants. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

MOIS	NOMBRE DE JOURS	PÉRIODES	Domaines de formations - Arrêté du 23 juin 2010
Mars 2022	3	23-24-26	DF 1 (35h)
Avril 2022	2	2-3	
Mai 2022	3	19-20	DF 2 (21h)
Juin 2022	2	07-08	DF 3 (28h)
Septembre 2022	2	26-27	
Octobre 2022	2	11-12	DF 4 (28h)
Novembre 2022	2	15-16	
Décembre 2022	4	13-14-15-16	DF 5 (28h)
	20 jours = 140h		



Chartres

Formation grand âge et handicap



DURÉE

1 jour
(09h00 à 12h30
13h30 à 17h00)



INSCRIPTION

Auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support via le service de la formation continue.



DATES

08/03/22
11/10/22



COÛT

165 € / personne

Date limite

30 jours avant le début de la formation

OBJECTIFS

Permettre aux professionnels d'appréhender les conséquences du vieillissement et/ou du handicap sur la prise en soin de la personne.

Prévenir les risques liés aux soins.

Accompagner la personne en lien avec ses difficultés.

Adapter les soins auprès des personnes.

CONTENU

1^{er} temps : Remobilisation des connaissances théoriques sur le vieillissement et le handicap (vocabulaire et définitions) à travers un quizz sous la forme d'un KAHOOT®.

2^{ème} temps : Ateliers de simulation à travers 3 thèmes. Permettra à chacun de vivre le vieillissement du corps dans diverses activités de la vie quotidienne.

Utilisation d'un kit de simulation du vieillissement.

- Se déplacer et se mobiliser
- Manger et boire
- Soins d'hygiène et de confort

3^{ème} temps : Temps d'échange et d'évaluation sur le déroulé de la journée à travers un questionnaire d'évaluation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation en fin de formation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Dans l'esprit du rapport rendu par Myriam El Khomri sur l'attractivité des métiers du grand âge et conformément aux mesures annoncées dans le plan "Investir pour l'hôpital" du 20 novembre 2019.

Formation en 3 temps : un temps théorique, un temps de simulation et un temps d'évaluation et d'échanges.

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation concerne les aides-soignants et les infirmiers travaillant en intra-hospitalier ou extra-hospitalier.

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

Être titulaire d'un Diplôme d'État d'Infirmier.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Lynda Coyau, coordinatrice pédagogique de l'IFSI-IFAS de Châteaudun.

Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFSI-IFAS de Châteaudun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive : apports magistraux.

Méthode expérientielle : mise en pratique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les groupes seront constitués de 8 professionnels maximum par journée de formation. Pour un nombre inférieur à 4 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Châteaudun

Développer ses compétences pour l'exercice professionnel aide-soignant



DURÉE

2 jours



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.

Date limite
07/10/22



DATES

20/10/22
21/10/22



COÛT

330€ / participant, à régler à l'inscription. En cas d'abandon, aucun remboursement ne sera effectué.

OBJECTIFS

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité et en lien avec le référentiel de formation aide-soignant :

Permettre l'acquisition des nouvelles compétences nécessaires à l'exercice professionnel dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau référentiel de formation de 2021.

CONTENU

Le contenu de la formation sera défini au regard du nouveau référentiel de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en salle de pratique et questionnaire à l'écrit.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code de la Santé Publique : articles R 4383-2 à R 4383-8 (modifié par le décret 2007-1301 du 31 août 2007) et R 4311-4. Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

Cette formation propose aux aides-soignants diplômés de développer leurs compétences cliniques et relationnelles.

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants titulaires d'un CAFAS ou DPAS (antérieur à l'arrêté du 22 octobre 2005) et du Diplôme d'État d'Aide-Soignant (arrêté du 22 octobre 2005).

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'Aide-Soignant

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé. Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux. Professionnels compétents dans le domaine traité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques + vidéos
Analyse de pratique à partir de situation de soins
Travaux de groupe
Partage d'expériences
Travaux pratiques en salle de démonstration

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes par session. Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Dreux

Accompagner le patient dans ses soins d'hygiène corporelle



DURÉE

2 jours
9h/12h30 - 13h30/17h



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue. Inscription: 15 jours maximum avant le début de la formation.



DATES

1ère session :
25/04/22
26/04/22
2e session:
11/10/22
12/10/22



COÛT

165 € / personne

OBJECTIFS

Développer l'approche de la personne âgée pour optimiser l'accompagnement lors des soins d'hygiène.

Etre capable de :

- Repérer l'autonomie et les capacités de la personne soignée.
- Apporter une aide adaptée pour la toilette et l'habillage.
- Identifier les besoins de la personne.
- Stimuler de façon adaptée.
- Développer une communication appropriée.
- Identifier les différents membres de l'équipe pour une collaboration efficace.

CONTENU

Les 14 besoins fondamentaux selon Virginia Henderson.

Le concept d'autonomie et d'indépendance.

Un atelier clinique : « aide à l'hygiène corporelle ».

Les transmissions à l'équipe.

La responsabilité soignante.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation en lien avec la pratique du soin en amont de la formation.

Questionnaire, simulation en santé, échanges. reprise du questionnaire de positionnement avec mesure des acquisitions.

Évaluation des acquis le dernier jour de la formation, évaluation à trois mois auprès des employeurs sur l'acquisition des compétences des agents formés.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Évaluation qualitative de la formation le dernier jour de la formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Accompagnement des personnes dans les activités de la vie quotidienne selon l'art L 313 – 26 du code d'actions sociales et familiales.

PUBLIC CONCERNÉ

Agent de service hospitalier
Auxiliaire de vie sociale
Aide-soignant

PRÉ-REQUIS

Exercer auprès de personnes nécessitant un accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé.
Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives favorisant l'expérience des stagiaires
Interactions sur la base des pratiques professionnelles respectives
Simulation

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 12 participants.

Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Chartres

Acquérir et renforcer les gestes professionnels en hygiène des locaux



DURÉE

1 jour
(9h00 à 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur.



DATES

Sur demande, à formuler 2 mois avant les dates souhaitées.



COÛT

170€ / personne.

OBJECTIFS

S'approprier les méthodes de nettoyage et de désinfection pour l'hygiène des locaux.
Remobiliser les précautions standard et complémentaires.
Comprendre le rôle des différentes étapes du nettoyage et de la désinfection.
Connaitre le rôle des produits chimiques.
Mettre en pratique les méthodes de nettoyage et de désinfection.

CONTENU

Précautions standard.
Théorie sur les fonctions du bio nettoyage.
Rôle des produits chimiques et risques des mauvaises utilisations.
Précautions complémentaires.
Méthodes de nettoyage.
Ou
Demande personnalisée d'une structure avec cahier des charges.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire à l'écrit en début et fin de formation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Actualisation des précautions standard Établissements de santé Établissements médicosociaux Soins de ville JUIN 2017.
Bonnes pratiques essentielles en hygiène à l'usage des professionnels de santé en soins de ville, novembre 2015.
Recommandations SFHH, surveiller et prévenir les infections associées aux soins, septembre 2010.
Recommandations nationales Prévention de la transmission croisée : précautions complémentaires contact Consensus formalisé d'experts Avril 2009.

Nettoyer et désinfecter les locaux, c'est déjà « soigner ».
L'hygiène est un rôle indispensable dans la lutte contre les infections nosocomiales et les transmissions croisées des différents microorganismes.
Cette formation permet d'enrichir ses connaissances professionnelles dans une dynamique de qualité des soins.

PUBLIC CONCERNÉ

Hors CH Victor Jousselin, agents de service hospitalier, aides-soignants diplômés d'État, infirmiers diplômés d'État.

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'État d'Aide-Soignant ou d'Infirmier, formation d'Agent de Service Hospitalier.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé.
Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Analyse de pratique
Partage d'expériences
Jeux de rôles et simulation

Les mises en situation se déroulent à SantéSim28 (centre de simulation au CH de Dreux) constitué de différents espaces : domicile, chambre médicalisée.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 10 personnes par session. Pour un nombre inférieur à 4 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Hors CH
support à
l'institut



Dreux

Se former aux gestes d'aspiration endotrachéale



DURÉE

Théorie : 2 jours à l'IFPP de Dreux
Stage : 3 jours en services de soins



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur.



DATES

À la demande des établissements ou employeur, à négocier avec l'IFPP.



COÛT

600€ / personne.

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et cliniques nécessaires à la prise en charge à domicile des personnes trachéotomisées depuis plus de trois semaines dont l'état ne justifie pas leur admission dans un établissement sanitaire et qui ne peuvent en raison d'affections invalidantes chroniques assurer eux-mêmes ce geste d'urgence nécessaire à leur survie immédiate.

Maîtriser la technique d'aspiration endotrachéale chez une personne trachéotomisée en tenant compte des notions nécessaires d'hygiène et de sécurité.

CONTENU

Connaissances en anatomie-physiologie de l'appareil respiratoire.

Connaissances des principales pathologies de l'appareil respiratoire.

Connaissances sur la technique d'assistance respiratoire : la trachéotomie.

Pratique de la technique de l'aspiration endotrachéale.

Connaissances des soins quotidiens relatifs à la trachéotomie et du matériel utilisé.

Connaissances sur les règles d'hygiène et de sécurité concernant l'entretien du matériel.

Connaissance des incidents, des signes d'alerte et de la conduite à tenir.

Connaissances sur les répercussions sociales et psychologiques des patients trachéotomisés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances, évaluation de la pratique en stage, évaluation orale des connaissances en stage.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCE RÉGLEMENTAIRE

Décret n° 2015-495 du 29 avril 2015 relatif à l'habilitation des aides à domicile à pratiquer les aspirations endotrachéales et modifiant le code de l'action sociale et des familles et le code du travail.

Décret n° 99 426 du 27 mai 1999 habilitant certaines catégories de personnes à effectuer des aspirations endotrachéales.

Pour répondre à l'exigence réglementaire (décret du 29/04/2015), l'IFPP propose à certaines catégories de personnes une action de formation en vue de les habilitier à effectuer des aspirations endo-trachéales. Elle aboutit à la délivrance d'une attestation certificative.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel qualifié A.S, A.M.P, Auxiliaire de vie, salarié d'une structure associative, collectivité territoriale, privée... (S.S.I.A.D. - A.D.M.R. - Aide à domicile...).

Bénévoles au service d'une association, assurant le rôle de tierce personne auprès d'une personne à domicile trachéotomisée.

PRÉ-REQUIS

Personnels relevant de services d'aide à domicile.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé. Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

Infirmières et cadres de structures de santé.

Autres professionnels compétents dans le domaine traité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives : cours théoriques et pratiques, travaux de groupe, mise en situation, supports numériques, retour d'expérience.

Stage : Organisé par l'IFPP, avec le centre hospitalier partenaire.

Évaluation : Évaluation continue à l'IFPP et évaluation individuelle en stage.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 8 personnes par session Pour un nombre inférieur à 3 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Dreux

Évaluer la douleur : pour une prise en soins personnalisée



DURÉE

2 jours
(9h00 à 17h00)
en discontinu
1 mois d'intervalle



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut
de formation après accord de
l'employeur.



DATES

À la demande des
établissements ou
employeur, à
négocier avec l'IFPP.



COÛT

330€ / personne pour
les 2 jours.

OBJECTIFS

Faire évoluer sa pratique professionnelle dans le cadre de la prise en soins de la douleur et la transmission de l'information. Savoir reconnaître les différentes douleurs du patient afin d'adapter les thérapeutiques.

Évaluer la douleur du patient en développant l'observation clinique.

Optimiser l'utilisation des outils d'évaluation de la douleur.

Mettre en œuvre des actions soignantes adaptées à l'égard du patient douloureux.

Améliorer l'évaluation de la douleur dans le cadre de la pluri professionnalité.

Développer l'approche relationnelle lors de la prise en soins d'un patient douloureux.

CONTENU

Actualiser ses connaissances sur la douleur, l'évaluation et les thérapeutiques et les actions soignantes à disposition.

Développer l'observation clinique en situation simulée.

Favoriser le travail pluri professionnel.

Analyser sa pratique sur les différentes approches relationnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire tests, jeux de rôle.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article L.1110-5 du Code de la Santé Publique : Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux Droits des malades et à la qualité du système de santé.

Article L1112-4 du Code de la Santé Publique (CSP - Partie législative – Protection générale de la santé - Livre 1, Titre 1, Chapitre 2 – Art. 1) (Modifié par Ordonnance n°2010-177 du 23 février 2010).

Décret n° 2016-1605 du 25 novembre 2016 portant code de déontologie des infirmiers : Prise en charge de la douleur Art. R. 4312-19.

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

Pour développer la qualité de la prise en soins, il est essentiel que la douleur chez les patients soit prise en compte afin d'adapter de manière optimale les thérapeutiques mises en œuvre. Cette formation permet de renforcer les compétences des professionnels par l'observation clinique et l'adaptation des outils utilisés.

PUBLIC CONCERNÉ

Hors CH Victor Jousselin Dreux : aide-soignant, infirmier, ambulancier, aide médico-psychologique.

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'État d'Ambulancier, d'Aide-Soignant, d'Aide Médico Psychologique et d'Infirmier.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé.
Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Professionnel compétent dans le domaine traité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Analyse de pratique
Situation simulée
Partage d'expériences

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 10 à 12 personnes par session. Pour un nombre inférieur à 5 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Hors CH
support à
l'institut



Dreux

Accompagner la personne en soins palliatifs



DURÉE

2 jours
(9h00 à 17h00)
en discontinu
1 mois d'intervalle



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut
de formation après accord de
l'employeur.



DATES

À la demande des
établissements ou
employeur, à
négocier avec l'IFPP



COÛT

330€ / personne pour
les 2 jours.

OBJECTIFS

Faire évoluer sa pratique professionnelle dans le cadre de l'accompagnement des personnes atteintes de maladies graves et/ou en fin de vie.

Connaitre les fondamentaux de l'accompagnement en soins palliatifs et la notion de fin de vie .

Reconnaitre la douleur et les autres symptômes d'inconfort du patient atteint de maladie grave et/ou en fin de vie.

Identifier les mécanismes de défense de la personne soignée.

Savoir accompagner l'aidant dans le contexte de prise en soin palliative et de fin de vie.

CONTENU

Actualiser ses connaissances sur la douleur et son évaluation.

Actualiser ses connaissances sur les autres symptômes d'inconfort.

Actualiser ses connaissances sur la loi Claeys-Léonetti.

Favoriser le travail pluri professionnel.

Avoir une approche relationnelle du patient en fin de vie et en soins palliatifs.

Avoir une approche relationnelle vis-à-vis de l'aidant lors de maladie grave et/ou lors de fin de vie.

Partager son expérience d'accompagnement et de situation palliative.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire à l'écrit en début et fin de formation.

Jeux de rôle.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Loi n° 2016-87 du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie.

Article L.1110-5 du code de la santé publique : Loi n° 2002--303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.

Décret n° 2016-1605 du 25 novembre 2016 portant code de déontologie des infirmiers.

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

Pour développer la qualité de prise en soins et la qualité de vie à domicile, il est essentiel de prendre en compte la douleur et l'aspect psychologique du patient atteint de maladie grave et/ou en fin de vie afin d'adapter de manière optimale l'accompagnement dispensé. Cette formation permet de renforcer les capacités d'écoute, d'observation et d'accompagnement auprès de la personne soignée et de ses proches.

PUBLIC CONCERNÉ

Hors CH Victor Jousselin : aide-soignant Diplômé d'État, infirmier Diplômé d'État, aide médico-psychologique Diplômé d'État, auxiliaire de vie à domicile Diplômé d'État.

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'État d'Aide-Soignant, d'Aide Médico Psychologique, d'Auxiliaire de vie et d'Infirmier.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé.
Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Professionnel compétent dans le domaine traité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Travaux de groupe
Partage d'expériences
Jeux de rôle

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes par session Pour un nombre inférieur à 5 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Hors CH
support à
l'institut



Dreux

Bonnes pratiques de sécurité transfusionnelle



DURÉE

1 journée
(09h00-17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.



DATES

À convenir ensemble



COÛT

165€ / personnes

OBJECTIFS

Actualiser les connaissances sur les bonnes pratiques et sur la réglementation en matière de transfusion sanguine, pour un maintien de la compétence de l'acte transfusionnel.

Respecter les règles de bonnes pratiques dans la réalisation d'un acte transfusionnel.

Participer à la bonne tenue du dossier transfusionnel.

Participer à la gestion des risques de l'acte transfusionnel.

CONTENU

Exploitation du questionnaire de connaissance préalable.

Rappels théoriques et mise en œuvre en situation simulée de l'étape 3 de la circulaire du 15 décembre 2003 relative à la réalisation de l'acte transfusionnel : «La réception des produits sanguins labiles».

Rappels théoriques et mise en œuvre en situation simulée de l'étape 4 de la circulaire du 15 décembre 2003 relative à la réalisation de l'acte transfusionnel : «La réalisation de l'acte transfusionnel».

Analyse d'évènements indésirables prévalents: étude de déclaration d'incidents transfusionnels à partir d'exemples de publications ou de jurisprudences.

MODALITES D'ÉVALUATION

Questionnaire de connaissances en lien avec la pratique de la transfusion sanguine en amont de la formation.

Reprise du questionnaire avec mesure des acquisitions, mise en situation simulée.

Évaluation des acquis en fin de formation.

Évaluation à distance de la satisfaction de l'employeur au maintien et développement de la compétence.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Circulaire du 15 Décembre 2003 relative à la réalisation de l'acte transfusionnel.

Une journée à l'intention des professionnels de santé pour mobiliser les connaissances et les compétences attendues sur les cinq étapes de l'acte transfusionnel : de la commande du produit jusqu'à l'analyse d'un évènement indésirable.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers
Infirmiers anesthésistes
Puéricultrices
Maïeuticiens

PRÉ-REQUIS

Pratique exceptionnelle ou régulière de la transfusion (à préciser en amont au questionnaire de pratique).

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine NEDELEC (Chartres)
Lynda COYAU (Châteaudun)
Sébastien PRADELLE (Dreux)

INTERVENANTS

Cadres-formateurs IFSI.
Sébastien PRADELLE, IFPP Dreux.
Céline SEGUT, IFSI Châteaudun.
Clarisse CARDOSO, Sophie HAYAUD, IFSI Chartres.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Temps d'échanges sur les savoirs utiles en transfusion sanguine.
Pédagogie en situation simulée.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 12 personnes. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Chartres



Châteaudun



Dreux

Clarifier son projet de reconversion professionnelle : profession aide-soignante ou infirmière



DURÉE

Formule 1 : 4h
(2 x 02h00 : accompagnement pédagogique)
Formule 2 : 8h
(4 x 2h00 : accompagnement pédagogique + exercices de calculs simples ou/et d'argumentaire dans le domaine sanitaire et social).



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation.



DATES

Au sein de l'IFPP, en partenariat avec les organismes de formation. Sur site, à la demande.



COÛT

Individuel :
Formule 1 : 170 € / pers.
Formule 2 : 300 € / pers.

Organismes de formation : sur convention.

OBJECTIFS

Analyser son parcours professionnel, forces et limites.
Analyser la nature des besoins.
Identifier ses motivations et argumenter son projet professionnel dans un processus de formation soignante.
Discerner les aptitudes nécessaires à la professionnalisation.
Repérer les compétences transférables.
Clarifier ses représentations des professions paramédicales aides-soignantes et infirmières.
Repérer les connaissances nécessaires préparant aux épreuves de sélection d'entrée en formation aide-soignante et/ou en soins infirmiers.

CONTENU

Formule 1 : Analyse du parcours professionnel, des compétences acquises.

Explicitation du projet professionnel et des motivations.
Présentation des professions aide-soignante et infirmière, des modes de sélection et des formations.

Recensement et valorisation des compétences requises.
Accompagnement à la rédaction du CV et de lettre de motivation.

Formule 2 : accompagnement pédagogique + exercices de calculs simples ou/et d'argumentaire dans le domaine sanitaire et social.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rédaction du projet professionnel et de la lettre de motivation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

L'IFPP propose un accompagnement à la clarification du projet professionnel.

Vous souhaitez définir un nouvel objectif professionnel. Faites le point sur vos compétences théoriques et pratiques, vos qualités afin d'évoluer professionnellement.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnes en projet de reconversion professionnelle, issues des domaines sanitaires et sociaux ou autres.

PRÉ-REQUIS

Projet de démarche de reconversion professionnelle pour les formations infirmière ou aide-soignante.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé.
Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Brainstorming
Entretiens individuels
Apports théoriques
Une journée de stage possible

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Accompagnement individuel.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.



Hors CH
support à
l'institut



Dreux

Accompagner à l'élaboration du projet conduisant au métier d'infirmier



DURÉE

3 jours
(9h00 à 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents hospitaliers du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.
Inscription: 15 jours maximum avant le début de la formation.



DATES

07/02/22
08/02/22
09/02/22



COÛT

308 € / personne pour 3 jours.

OBJECTIFS

Découverte du métier d'infirmier et de son environnement d'exercice professionnel.
Sensibiliser aux connaissances et compétences attendues pour préciser et consolider son projet et ses aptitudes.

CONTENU

Approche du métier d'infirmier.
Formation en soins infirmiers.
Formalisation du projet individuel.
Bases en arithmétique.
Anatomie/Physiologie/Biologie (spécifique voie Parcoursup).
Thématiques sanitaires et sociales (spécifique voie Formation Professionnelle Continue).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de connaissances en lien avec la pratique du soin en amont de la formation.
Questionnaire, exercices d'application, échanges. reprise du questionnaire de positionnement avec mesure des acquisitions.
Évaluation des acquis le dernier jour de la formation, évaluation à distance à trois mois auprès de l'employeur.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Évaluation qualitative de la formation le dernier jour de la formation (fiche d'évaluation).

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne se projetant dans le métier d'infirmier.

PRÉ-REQUIS

Avoir le baccalauréat ou avoir cõtisé trois ans à la sécurité sociale.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé.
Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active centrée sur les motivations et expériences des participants.
Apports théoriques.
Échanges et réflexion au sein du groupe.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 12 participants. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.



Chartres

Accompagner à l'élaboration du projet conduisant au métier d'aide-soignant



DURÉE

2 jours
(9h00 à 17h00)



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue. Inscription: 15 jours maximum avant le début de la formation.



DATES

Session 1 :
14/02/22 et 15/02/22
Session 2 :
17/02/22 et 18/02/22



COÛT

187 € / personne pour
2 jours.

OBJECTIFS

Apporter les éléments de connaissances du métier d'aide-soignant et de son environnement d'exercice professionnel. Sensibiliser aux connaissances et compétences attendues pour préciser et consolider son projet professionnel et ses aptitudes. Valoriser son parcours scolaire, professionnel et ou de vie.

CONTENU

Métier et formation aide-soignante.
Parcours scolaire, professionnel et ou de vie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de connaissances en lien avec la connaissance du métier d'aide-soignant et de la formation. Questionnaire, exercices d'application, échanges. reprise du questionnaire de positionnement avec mesure des acquisitions. Évaluation des acquis le dernier jour de la formation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Évaluation qualitative de la formation le dernier jour de la formation (fiche d'évaluation).

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant un projet de formation d'aide-soignant, de reconversion professionnelle.

PRÉ-REQUIS

Aucune condition de diplôme.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sandrine Nédélec, cadre de santé, formatrice des professionnels de santé.
Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateurs concepteurs/contributeurs de l'IFSI/IFAS.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active sollicitant l'expérience maximale des participants
Accompagnement sur la base d'apports théoriques, d'échanges entre participants, de supervision des expériences antérieures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 12 participants. Pour un nombre inférieur à 6 participants. L'IFSI-IFAS se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.



Chartres

Devenir infirmier : préparer ma candidature et mon projet



DURÉE

Accompagnement :
session de 2h00 à la demande
Stage d'observation :
1 journée possible en service de soins.



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation.

Date limite
07/01/22



DATES

Accompagnement :
A la demande et de préférence les mercredis après-midi ou soir après les cours.
A partir de janvier 2022



COÛT

1 x 2 heures : 60 €
2 x 2 heures : 100 €
3 x 2 heures : 160 €
4 x 2 heures : 220 €
Paiement échelonné possible à partir de 3 sessions

OBJECTIFS

Clarifier son projet d'orientation professionnelle.
Découvrir le milieu professionnel.
Acquérir des connaissances sur les activités relevant de la responsabilité infirmière.
Clarifier ses motivations et argumenter son projet professionnel.
Identifier les aptitudes nécessaires à la profession et prendre conscience de son potentiel.

CONTENU

Représentations de la profession infirmière et de ses champs d'interventions.
Découverte du référentiel d'activités et de compétences de la profession infirmière.
Présentation du référentiel de formation infirmière.
Initiation à la culture soignante.
Développement des connaissances du milieu professionnel infirmier.
Préciser ses motivations et son projet professionnel.
Développer des compétences pour réaliser un CV et une lettre de motivation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Élaboration de support tel que CV, lettre de motivation, arbre de compétences.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

Pour appréhender la profession infirmière, l'IFPP propose un accompagnement afin de mener une réflexion sur votre projet professionnel. Travailler sur vos motivations en lien avec ce métier, apprendre à valoriser vos compétences et expériences. Préparer votre candidature pour entrer en formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Lycéens en classe de Terminale.
Personnes titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.
Personne en projet de reconversion professionnelle relevant de la formation professionnelle continue justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale (bacheliers ou non bacheliers) à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

PRÉ-REQUIS

Démarche d'orientation ou de reconversion professionnelle pour la formation infirmière.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé.
Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.
Professionnels de santé du Centre Hospitalier de Dreux.
Étudiants en soins infirmiers.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges, réflexion, Brainstorming, Analyse de parcours, Vidéos, Stage d'observation possible.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 1 à 3 participants par session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Dreux

Conforter ses compétences professionnelles : Profession aide-soignant ou infirmier



DURÉE

Entretiens individuels
Formation clinique



INSCRIPTION

Après de l'IFPP



DATES

Au sein de l'IFPP et
en partenariat avec
les structures de
soins.



COÛT

Bilan du besoin
d'accompagnement
théorique et/ou clinique
50€ / personne
Formation :
Sur devis après le bilan
de vos besoins.

OBJECTIFS

Se remettre à niveau et s'adapter à l'emploi.
Actualiser les acquis théoriques et cliniques.
Analyser son parcours professionnel, forces et limites.
Reprendre confiance en soi.

CONTENU

Recensement des compétences requises techniques et théoriques.
Connaissance de la législation (code de santé publique et code de déontologie infirmier).
Connaissance du référentiel de compétences : infirmier ou aide-soignant.
Remise à niveau de la pratique clinique. (Possibilité de stage)
Savoir répondre aux situations professionnelles en termes de sécurité, de qualité, d'organisation et d'humanité.
Interagir au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Atteinte des compétences professionnelles visées individuellement.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

L'IFPP propose un accompagnement afin de conforter ses compétences professionnelles infirmières et aides-soignantes.

Dans un objectif de vous accompagner à la reprise d'un poste, nous pouvons vous aider à identifier vos besoins et vous proposer des temps de formation adaptés à votre situation.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers Diplômés d'État d'Infirmier avec une interruption de carrière.
Aides-Soignants Diplômés d'État avec une interruption de carrière.

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'État d'Infirmier ou Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé.
Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Cadre de santé : maître de stage.
Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Suivis individuels (guidance et accompagnement) : 7h00
Formation clinique en fonction des besoins

NOMBRE DE PARTICIPANTS

À la demande.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Dreux

Préparer la validation des acquis de l'expérience des métiers du soin et de l'accompagnement à la personne



DURÉE

Préparation de l'écrit
6 temps de 3 heures chacun

Préparation orale
1 temps de 3 heures

Post entretien
1 temps de 3 heures



INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.



DATES

Sur demande



COÛT

Employeur : 750€ / pers.
Individuel : 480€ / pers.
(payable en plusieurs fois - possibilité de prise en charge région, pôle emploi...)

OBJECTIFS

Organiser les modalités de validation des acquis de l'expérience pour le diplôme d'état ou le titre professionnel. Analyser son expérience professionnelle.

1. L'accompagnement / la recevabilité

Mesurer la pertinence du projet ; Faciliter la constitution du livret 2 ; Décrire les motivations à s'engager dans cette démarche VAE Analyser les emplois occupés et les activités relatives à la fonction ; Repérer les compétences mises en œuvre à travers les activités décrites ; Choisir les situations de soins illustrant les compétences requises.

2. L'accompagnement de l'entretien avec le jury

Argumenter oralement son projet professionnel.

3. L'accompagnement à l'issue de la décision du jury

En cas d'ajournement :

Analyse des prestations écrites et orales du candidat et réajuster si besoin ; Repositionner le projet professionnel.

En cas de validation partielle :

Concevoir un parcours complémentaire pour l'obtention des compétences manquantes.

CONTENU

Apports législatifs.

Définition du concept de compétence.

Analyse du métier.

Description des activités inhérentes à la fonction.

Repérage de l'ensemble des compétences du candidat.

Réappropriation de la méthodologie de la rédaction d'un texte en français.

Accompagnement à la rédaction du dossier (livret 2).

Entraînement à l'oral.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation au Jury de validation des acquis de l'expérience.

Livret 2 rédigé.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience.

Décret du 21 août 2008 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est un droit individuel à faire reconnaître officiellement les compétences acquises au cours de son expérience, par un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification d'une branche professionnelle.

Quand la demande de VAE est engagée ou déclarée recevable, un accompagnement méthodologique (facultatif, d'une durée ne pouvant excéder 24 heures consécutives ou non) est possible pour le candidat afin de renseigner le dossier.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant :

- S'engager dans une démarche de validation des acquis de l'expérience pour obtenir le Diplôme d'État d'Aide-Soignant, d'Auxiliaire de Puériculture, d'Auxiliaire de Vie Sociale ou titre professionnel d'Assistant de Vie aux Familles.

- Être accompagnée pour la rédaction du livret de présentation des acquis de l'expérience et la préparation de l'entretien avec le jury. Arrêté du 20 décembre 2017 (VAE AP et AS) : le candidat doit avoir exercé les activités pendant au moins un an, soit 1607 heures, en équivalent temps plein de façon consécutive ou non (réalisation des soins d'hygiène et de confort auprès des personnes (toilette, habillage, élimination, prise des repas, déplacement...)).

PRÉ-REQUIS

Professionnel engagé dans une démarche VAE pour obtenir le Diplôme d'État d'Aide-Soignant, d'Auxiliaire de Puériculture, d'Auxiliaire de Vie Sociale ou titre professionnel d'Assistant de Vie aux Familles.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé.

Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Entretiens individuels, recherche documentaire, analyse de pratique à partir de situations relatées, simulation à l'entretien.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 4 personnes par session.



Dreux

Travailler mon projet professionnel : que faire après mon BAC, infirmier ou aide-soignant ?



DURÉE

En fonction des établissements



INSCRIPTION

Formation sur site



DATES

Dates à déterminer avec les responsables de l'encadrement des élèves.



COÛT

Dans le cadre d'une convention inter-établissements.

OBJECTIFS

Initier une réflexion sur l'orientation de son projet professionnel.
Clarifier ses motivations et argumenter son projet professionnel.
Identifier les aptitudes nécessaires à la professionnalisation.
Repérer les connaissances nécessaires permettant l'accès à la formation aide-soignante et/ou infirmière.

CONTENU

Représentations des professions aide-soignante et/ou infirmière.
Législation des deux professions.
Connaissance des professions aide-soignante et/ou infirmière.
Connaissance des formations aide-soignante et/ou infirmière et des modalités d'accès.
Présentation des compétences requises.
Concept de motivations et projet professionnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exposé oral lors de la formation et échanges.
Réalisation d'un CV et d'une lettre de motivation.
Brainstorming sur les connaissances au fil des sessions.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au diplôme d'état d'infirmier.
Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant.

Pour appréhender pleinement les professions infirmière et aide-soignante, l'IFPP propose un accompagnement à la clarification du projet professionnel.

PUBLIC CONCERNÉ

Lycéens en Première et Terminale (lycées d'enseignements généraux, technologiques et professionnels) / Jeunes – de 25 ans (Mission Locale) avec un projet professionnel infirmier et/ou aide-soignant.

PRÉ-REQUIS

Lycéen en Première ou Terminale, avoir - de 25 ans avec un projet professionnel infirmier et/ou aide-soignant.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sébastien Pradelle, formateur des professionnels de santé.
Responsable formation continue.

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.
Professionnels de terrain.
Etudiants en soins infirmiers ou élèves aides-soignants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Brainstorming
Travaux de groupe
Travaux personnels de recherche
Témoignages de professionnels et d'apprenants
Exploitation de stage
Partage d'expérience
Apports théoriques
Vidéo

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En fonction des effectifs de classe.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.



Dreux

Sites internet

N'hésitez pas à vous rendre sur les sites internet des instituts de formation pour toute information complémentaire.



Dossiers d'inscription
téléchargeables en ligne.



Bilans de satisfaction
des stagiaires en ligne.



IFSI-IFAS de Châteaudun | www.ifs-i-fas-chateaudun.fr

IFSanté de Chartres | ifs-i-fas.ch-chartres.fr/

IFPP de Dreux | www.ifs-i-dreux.fr



SÉLECTION



FORMATIONS



FINANCEMENTS

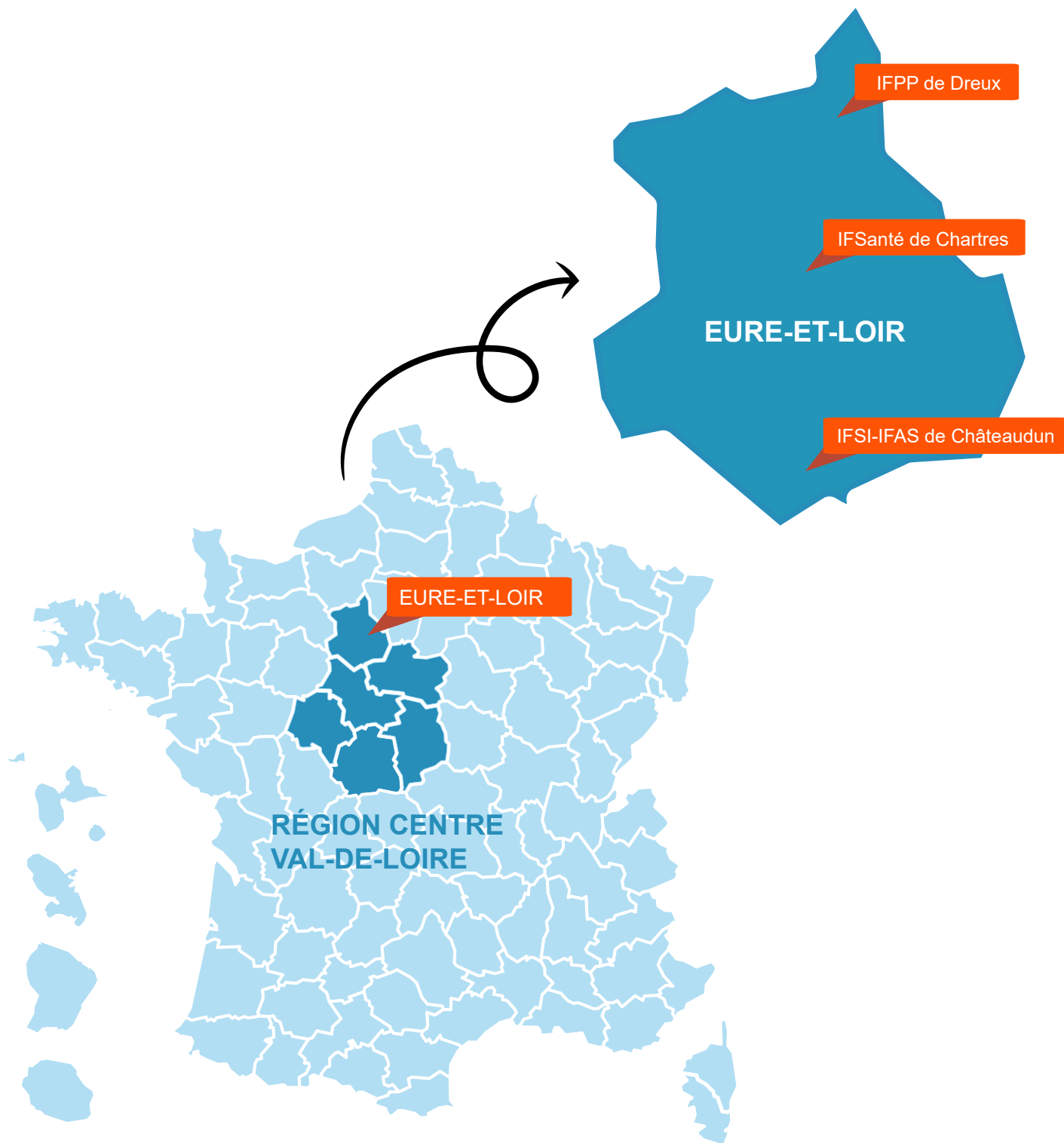


VIE PRATIQUE

Où sommes-nous ?



La Région Centre Val de Loire compte 13 IFSI-IFAS, dont trois instituts dans le département d'Eure-et-Loir : L'IFSanté de Chartres, l'IFSI-IFAS de Châteaudun et l'IFPP de Dreux. Voici une carte permettant de situer la région, le département et les IFSI-IFAS d'Eure-et-Loir.



Contactez-nous



ÉTABLISSEMENT SUPPORT



Centre Hospitalier de Châteaudun

ÉTABLISSEMENT SUPPORT



Les Hôpitaux de Chartres

ÉTABLISSEMENT SUPPORT



de Dreux

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE FORMATION CONTINUE

Lynda COYAU

RESPONSABLE ADMINISTRATIF FORMATION CONTINUE

Céline BOUHAJA

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE FORMATION CONTINUE

Sandrine NEDELEC

RESPONSABLE ADMINISTRATIF FORMATION CONTINUE

Marie-Laure MOULIN

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE FORMATION CONTINUE

Sébastien PRADELLE

RESPONSABLE ADMINISTRATIF FORMATION CONTINUE

Amandine LAPOUMEROLIE

COORDONNÉES

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS
INFIRMIERS

INSTITUT DE FORMATION
D'AIDES-SOIGNANTS

1 Avenue Edgard BOUTARIC

28200 CHÂTEAUDUN

Tel : 02 37 44 63 93

Mail : ifsi@ch-chateaudun.fr

COORDONNÉES

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS
INFIRMIERS

INSTITUT DE FORMATION
D'AIDES-SOIGNANTS

INSTITUT DE FORMATION
D'AMBULANCIER

7 rue Philippe Desportes

28000 CHARTRES

Tel : 02 37 30 30 86

Mail : secifsi@ch-chartres.fr

COORDONNÉES

INSTITUT DE FORMATION DES
PROFESSIONS PARAMÉDICALES
INSTITUT DE FORMATION EN SOINS
INFIRMIERS

INSTITUT DE FORMATION
D'AIDES-SOIGNANTS

69 rue de Rieuville – B.P. 69

28102 DREUX Cedex

Tel : 02 37 46 82 43

Mail : ifsi@ch-dreux.fr

SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX



www.ifs-i-fas-chateaudun.fr



IFSI IFAS Châteaudun Site officiel



IFSI IFAS Châteaudun Site officiel

SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX



ifs-i-fas.ch-chartres.fr/



IFSI IFAS Chartres



IFSI/IFAS de Chartres



IFSI/IFAS de Chartres

SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX



www.ifs-i-dreux.fr



@ifppdreux



IFPP



ifppdreux



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante: **Actions de formation**



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante: **Actions de formation**



IFSI-IFAS CHÂTEAUDUN

1 Avenue Edgard Boutaric
28200 CHÂTEAUDUN
Tel : 02 37 44 63 93
Mail : ifsi@ch-chateaudun.fr

IFSI-IFAS-IFA CHARTRES

7 rue Philippe Desportes
28000 CHARTRES
Tel : 02 37 30 30 86
Mail : secifsi@ch-chartres.fr

IFPP DREUX

69 rue de Rieuville – B.P. 69
28102 DREUX Cedex
Tel : 02 37 46 82 43
Mail : ifsi@ch-dreux.fr

Instituts de formation référencés



Conception : IFSI-IFAS CHÂTEAUDUN - Céline Bouhaja - Cathy Broutin - Stéphanie Pisot | V3 | 06/2021

Crédits images : Ce catalogue a été conçu en utilisant des ressources de Freepik.com : nensuria / Starline et d'Adobe Stock : mystock / kubko / Julien_Eichinger / Kaikoro / yan4ik / NDABCREATIVITY / Matsabe / 123levit / sdecret.